

# Gestion scolaire composée

# Alexandre-Taché

**Marcel Ouellette**, directeur

**François Bergeron**, directeur adjoint

7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année

151 élèves

Saint-Albert



# Joseph-Moreau

**Marc Potvin**, directeur


**Denis Gravel**, directeur adjoint

7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année

254 élèves

Edmonton sud-est



A close-up photograph of a young girl with dark hair, looking thoughtfully to her left. She is holding a bright red apple with both hands. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting an outdoor setting. The lighting is warm and natural, highlighting her features.

Evolution des conseils scolaires  
francophones :  
Développement et perspectives

# Bref historique de l'éducation francophone en Alberta



# Du passé au présent

- 1842 – Première école française au Lac Ste-Anne
- 1852 – Arrivée du père Albert Lacombe au Fort Edmonton
- 1859 – Sœurs Grises arrivent au Lac Sainte-Anne
- 1862 – Sœurs Grises arrivent à la mission du Lac la Biche
- 1863 – Sœurs Grises arrivent à Saint-Albert
- 1867 – L'Acte de l'Amérique du Nord britannique
- 1875 – L'Acte des Territoires du Nord-Ouest (TNO) permet à la majorité de tout district scolaire d'établir l'école qu'elle juge à propos et à la minorité, qu'elle soit protestante ou catholique, le droit d'établir des écoles séparées et de n'être obligée de maintenir que celles-ci
  - Ceci favorise les francophones qui sont majoritairement catholiques
- 1884 – Les TNO permettent l'enseignement de la religion durant la dernière heure de l'après-midi
- 1885 – Plusieurs districts scolaires séparés sont fondés

# Du passé au présent

- 1892 – Résolution Haultain affirme “...*that it is desirable that the proceedings of the Legislative Assembly shall be recorded and published hereafter in the English language only.*”
  - L’ordonnance scolaire 22 s. 83 fait de l’anglais la langue obligatoire de l’enseignement dans les TNO.
- 1896 – Français limité à 1 hr/jr
- 1905 – TNO deviennent les provinces : Alberta et Saskatchewan
- 1855-1939 – 118 districts scolaires bilingues sont établis
- 1915 – L’Alberta adopte une résolution contre le bilinguisme dans les écoles : “*That this House place itself on record as being opposed to bilingualism in any form in the school system of Alberta and in favour of the English language being the only language permitted to be used as the medium of instruction in the schools of Alberta, subject to the provisions of any law now in force in the Province in that effect.*”
- 1925 – Droit d’enseigner 1 heure de français par jour de la 1<sup>re</sup> à 8<sup>e</sup>

# Du passé au présent

- 1963 – La création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton)

- Enseignement du français

1964

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> 1 heure d'anglais par jour

3<sup>e</sup> 2 heures d'anglais par jour

4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> 4 heures d'anglais par jour

1968 à 50 %

1976 à 80 %



# Du passé au présent

- 1982 – *Charte canadienne des droits et libertés*
- 1983 – première école française albertaine, 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> école Georges-et-Julia-Bugnet (Edmonton)
- 1984 – ouverture des écoles Maurice-Lavallée (Edmonton) et Ste-Marguerite-Bourgeoys (Calgary)
- 1988 – La Loi scolaire reconnaît le droit à l’instruction en français sous l’art. 23 de la *Charte*
- 1988 – Des franco-albertains occupent les locaux du Conseil des écoles catholiques d’Edmonton espérant qu’enfin les commissaires leur donneront accès à l’école secondaire homogène française à laquelle ils ont droit